

LE MOT DU DIRECTEUR

Ce Bulletin d'information témoigne une fois de plus de la vitalité du CICC et de l'importante variété des activités de toute nature qui s'y produisent. Le nombre des personnes qui ont présenté des exposés est considérable, que celles-ci aient effectué une intervention dans le cadre d'une conférence ou d'un débat-midi. Nous nous efforcerons d'introduire quelques changements l'an prochain, qui accentuent la visibilité de nos activités. Nous désirons contacter à l'avance nos principaux conférenciers, afin de produire une liste ferme des conférences organisées par le Centre. Nous vous serions reconnaissants à cet égard de déposer auprès du secrétariat le nom d'une personne que vous aimeriez inviter pour une conférence. En outre, nous tenterons de mettre sur pied des rencontres personnelles d'encadrement entre nos conférenciers et des membres étudiants de nos équipes de recherche. Cet effort de planification des conférences et de rencontres qu'elles pourraient favoriser ne réduira cependant pas la flexibilité de nos capacités d'accueil : dans la mesure du possible, nous tenterons de solliciter des interventions auprès de personnes qui sont de passage à Montréal et qui effectuent des travaux présentant de l'intérêt pour nous.

Des chercheurs du CICC ont publié deux livres – sur le meurtre sexuel et sur les statistiques de la criminalité au Québec pendant le XXI^{ème} siècle – et un numéro de la revue criminologie sur le thème « délinquance et réussite ». D'autres ouvrages sont également en préparation. Il est une pratique dans les conférences internationales que nous tenterons d'instaurer au CICC; des auteurs sont conviés à rencontrer leurs « critiques ». Ces panels engendrent des discussions très stimulantes et font connaître les travaux récents de chercheurs. De tels panels pourraient se tenir au CICC et les auteurs d'ouvrages y présenteraient leurs travaux et se soumettraient à une séance de questions.

Des collègues nous ont visité pour organiser des activités futures, comme un colloque sur le blanchiment d'argent. Nous accueillons en outre des personnes qui effectuent un stage postdoctoral. Parmi les personnes que nous

accueillons ainsi se trouvent des chercheuses à qui nous n'avons pas encore eu l'occasion de souhaiter la bienvenue. Je profite de l'occasion fournie par ce mot du directeur pour le faire. Nous organiserons un « sacre du printemps » (la fête, pas le juron) pour les rencontrer et pour nous réunir avant les vacances qui s'en viennent.

Le CICC organise un ambitieux colloque sur les relations entre la police et les citoyens, en collaboration avec l'École Nationale de Police du Québec. Il réunira à Nicolet des participants de plusieurs pays et se tiendra à la fin de mai et au début de juin. Un tarif réduit pour les frais d'inscription a été prévu pour les étudiants et les étudiantes. Ce colloque, qui vise à instaurer un dialogue entre les policiers, les élus, le public et les chercheurs, devrait constituer un élément significatif pour la police au Québec et au Canada. Il marque également un changement de politique dans l'organisation des colloques du CICC. Le CICC continuera de fournir des services de soutien à ceux qui veulent organiser un colloque. Cependant, il incombera au chercheur d'assumer la responsabilité principale dans la réalisation de son activité.

Comme on le constatera, le CICC continue d'offrir des bourses aux étudiant(e)s des cycles supérieurs. Une nouvelle bourse a été créée pour défrayer les coûts de la présentation d'une communication dans un congrès international. Nous comptons augmenter notre assistance financière aux étudiant(e)s des cycles supérieurs, l'an prochain, en apportant un soutien à la collecte des données, quand elle nécessite d'importants déplacements et des séjours sur le terrain.

Finalement, le CICC se propose d'accentuer sa visibilité à tous les niveaux et à revoir sa stratégie de communication. Ce bulletin aura donc une forme plus élaborée, qui en permettra la diffusion externe, dans le futur.

Jean-Paul Brodeur, Directeur

SOMMAIRE

Le mot du directeur	1	Les bourses octroyées par le CICC	4
La visite	2	Les publications	6
Les unités de recherche	2	Le coin des étudiants	8
Appel de candidatures : bourses du CICC	3	Les prochains débats-midis	8
Les événement scientifiques	4	ENCART : <i>Thèse de Renée Brassard</i>	

LA VISITE

Dans le cadre des conférences organisées conjointement par l'École de criminologie et le CICC, nous avons eu, au cours de l'hiver 2005, la visite de trois chercheurs confirmés, à savoir : **Mme Lucia ZEDNER**, *Reader in Criminal Justice, Oxford University*; **M. Peter MANNING**, *Professor in Criminal Justice, Northeastern University*; **M. Richard ERICSON**, *Professor in criminology, University of Toronto*. Ils nous ont offert une discussion portant sur le thème de la sécurité et le risque.



Mme Nadia GERSPACHER, chercheure postdoctorale au CICC depuis janvier 2005, a profité d'être parmi nous pour donner une conférence portant sur le thème : ***Les organisations policières internationales: le chaînon manquant d'une coopération efficace.***

Mme Isabelle AUGSBURGER-BUCHELI, Docteure en droit, Doyenne de l'Institut de Lutte contre la Criminalité Économique (ILCE), Haute École de Gestion Arc, Neuchâtel (Suisse) a également séjourné parmi nous durant une semaine en février 2005. Elle est également intervenue dans le cours de « criminalité économique » donné par M. Jean-Luc BACHER. et a donné une conférence portant sur ***Les mesures prises par la Suisse pour lutter contre la criminalité économique.***

M. Michael KEMPA, Professeur adjoint de l'Université d'Ottawa, nous a donné une conférence portant sur le thème : ***Challenges and Prospects for the Development of Inclusive Plural Policing Models in Britain and Northern Ireland : Overcoming Political and Conceptual Obstacles.***

Mme Patricia MERCADER, Maître de conférence, Psychologie Sociale, Université Lyon 2 Lumières (France) nous a donné une conférence portant sur le thème : ***Aperçu de l'expérience subjective de jurés lors de procès criminels.*** Elle a également profité de son séjour d'une semaine parmi nous pour travailler sur plusieurs projets en collaboration avec Mme Dianne CASONI.

Finalement, **M. Philippe MARY**, Directeur du Centre de recherches criminologiques, Université Libre de Bruxelles (Belgique), nous a donné une conférence portant sur le thème : ***Délinquance urbaine et terrorisme : quels liens au vu des politiques publiques.***

LES UNITÉS DE RECHERCHE

L'unité du CICC de l'Université du Québec à Trois-Rivières organise régulièrement des dîners-causeries, des conférences et des formations. Voici la liste des prochains thèmes qui y seront prochainement abordés :

Conférence* : Salle Rodolphe-Mathieu, pavillon Michel-Sarrazin, UQTR de 10h30 à 12h00

- **Mardi 21 juin** : ***Technique thérapeutique et co-construction de l'alliance : un modèle empirique et clinique de l'adéquation des interventions du thérapeute*** (Yves DE ROTTEN, conférencier international, Lausanne, Suisse)

Formation* :

- Les lundi et mardi **16 et 17 mai** 2005 aura lieu à l'UQTR une formation statistiques portant sur le **logiciel d'analyse LISREL**. Elle sera dispensée par Robert CÔTÉ, professeur à l'Université Laval. Cette formation permettra également de se familiariser avec les équations structurales.

* Pour tous les événements, veuillez confirmer votre présence à natacha_brunelle@uqtr.ca

Nous aimerions souligner le retour de **Natacha Brunelle** à la direction du CICC regroupement UQTR depuis janvier 2005. Un merci très spécial doit être adressé à **Chantal Plourde** pour avoir tenu le fort durant l'absence de Mme Brunelle

Appel de candidatures



LES BOURSES DE RÉDACTION DU CICC ÉTÉ 2005

Le Centre international de criminologie comparée offre aux étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat :

Trois bourses de rédaction pour l'été 2005

2 bourses de \$ 4,500 (maîtrise)
1 bourse de \$ 6,000 (doctorat)

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes doivent être déposés
au plus tard le 1^{er} avril 2005, avant 17h00

auprès de Mme Jeannine Laïk,

Bureau : C-4090

Téléphone : 343-7668

Courriel : jezequej@cicc.umontreal.ca

Le choix des récipiendaires sera rendu public
au plus tard le 18 avril 2005.

LES BOURSES POSTDOCTORALES DU CICC

ANNÉE 2006

Le Centre international de criminologie comparée offre pour l'année prochaine deux bourses postdoctorales de \$30,000 chacune. Nous rappelons aux intéressés que les projets proposés dans le cadre d'un stage postdoctoral doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre des huit unités de recherche du **CICC**.

La priorité sera accordée aux candidats provenant d'une autre université.

*Les candidats doivent faire parvenir leur dossier
au CICC avant le 30 juin 2005*

La décision sera prise en septembre 2005.

*Pour de plus amples renseignements,
s'adresser au secrétariat du CICC.*

AIDE À LA FORMULATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION ÉTÉ 2005

Le Centre international de criminologie comparée met à la disposition de ses chercheurs (réguliers et associés) un maximum de 12 bourses de \$3,000 chacune à offrir à des étudiants de 2^e ou 3^e cycle pour l'été 2005. L'objectif est d'aider les chercheurs à préparer une demande de subvention pour les prochains concours (automne 2005)

Les chercheurs intéressés par cette offre doivent compléter un formulaire de demande, disponible au CICC, avant le 15 avril 2005, auprès du secrétariat du CICC

*La réponse vous parviendra
dans les jours qui suivent.*

Événements scientifiques

LA POLICE ET LES CITOYENS

Le Centre international de criminologie comparée (CICC), l'organisme « Intersection » et l'École nationale de police (ENPQ) organisent un colloque international francophone sur le thème : **La police et les citoyens.**

Cet événement, dont le responsable scientifique est Benoît DUPONT, professeur à l'École de criminologie et chercheur régulier au **CICC**, aura lieu à l'École nationale de police de Nicolet, **les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2005**

Ce colloque réunira des chercheurs de différentes disciplines et des praticiens du système pénal et du milieu communautaire, ainsi que des élu(e)s provenant de différents pays.

Ce colloque s'articulera autour de quatre objectifs :

- Engager une réflexion sur les enjeux sociaux, politiques, théoriques et normatifs que soulève la problématique des relations entre les organisations chargées d'assurer la prévention du crime et les citoyens, en appuyant cette réflexion sur un dialogue continu entre chercheurs et praticiens;
- Faire le point sur les expérimentations et les réformes déjà menées à travers le monde dans le domaine du rapprochement démocrati-

que entre les institutions policières et les citoyens, afin d'évaluer les succès, mais aussi les échecs, à la lumière des réflexions mentionnées dans le point précédent;

- Favoriser le développement de politiques publiques de sécurité et d'outils de mise en œuvre de ces politiques susceptibles d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la transparence des services offerts aux citoyens par les services de police, ainsi que la participation des citoyens à la définition et à la mise en œuvre de ces politiques;
- Favoriser la mise en place d'un réseau international de chercheurs, de policiers-praticiens et d'élus concernés par ces questions de concertation et de partenariat avec les citoyens.

Pour de plus amples informations, contacter Mme Gwladys BENITO :

Téléphone : (514) 343-6111 poste 3666

Télécopieur : (514) 343-2269

Courriel : cicc-colloques@umontreal.ca

ou consulter le site web du CICC à l'adresse suivante :

<http://www.cicc.umontreal.ca>

LES BOURSES OCTROYÉES PAR LE CICC



LA BOURSE-COLLOQUE

Le CICC a offert une bourse de \$1,500 à un étudiant de doctorat qui s'est engagé à soumettre une proposition de communication, avant le 15 mai 2005 au congrès de l'*European Society of Criminology* (<http://www.eurocrim2005.com>)
Ce congrès se tiendra à Cracovie (Pologne) du 31 août au 3 septembre 2005.

Toutes nos félicitations
à

Martin BOUCHARD

heureux récipiendaire de cette bourse-colloque !

LES BOURSES DE RÉDACTION (ÉTÉ 2005)

Le CICC a octroyé **deux bourses de rédaction** pour l'hiver 2005. Ces bourses ont pour but de permettre à ces étudiants, dont un à la maîtrise et un au doctorat, de se consacrer entièrement à la rédaction de leurs travaux respectifs. Les récipiendaires sont les étudiants suivants :

Maîtrise: Julie ROY (Dir : C. Morselli)

L'exportation de véhicules volés

Doctorat: Julie CANTIN (Dir : P. Landreville)

Privatisation et implication de l'entreprise privée dans le domaine correctionnel au Canada

Toutes nos félicitations!

LES BOURSES POSTDOCTORALES (HIVER 2005)

Nadia Gerspacher du Département de Sciences Politiques (spécialisation en relations internationales) de l'*University of Illinois* (Chicago, USA) poursuit actuellement, dans le cadre d'un postdoctorat au sein du CICC, ses travaux issus de sa thèse de doctorat qui s'intitule : ***International Police Cooperation Organizations as a Response to Transnational Crime : a Study of Effectiveness***. Mme Gerspacher sera encadrée par Benoît Dupont.

Mes travaux portent sur une comparaison de trois organisations internationales, à savoir : Interpol, Europol et le *United Nations Drug Control Programme* (UNDCP). Créées dans le but de faciliter la coopération internationale, ces dernières mènent le même combat : la lutte au crime international. Jusqu'à maintenant, j'ai réalisé de nombreuses entrevues au sein des secrétariats d'Europol, d'Interpol et de l'UNDCP. On m'a également donné accès à certains documents légaux de ces trois organisations afin de compléter ma cueillette de données.

La principale interrogation soulevée par mon étude est la suivante : quels sont les facteurs organisationnels et politiques qui permettent à une organisation internationale d'être ou non efficace?

Dans mon étude, je montre que ces organisations internationales ont des mandats limités quant à la collecte et à l'analyse des renseignements. En effet, malgré une volonté politique des services de police nationaux de s'orienter vers un partage de l'information, il appert que sur le terrain, le manque de moyens opérationnels fait défaut. Ce problème engendre des rapports d'analyse qui sont loin d'être complets et sont parfois même inexacts, voire incorrects. Devant ces difficultés pratiques dans l'opérationnalisation du partage de renseignements et afin de mener à bien leur mandat respectif, Europol, Interpol et UNDCP ont mis en place certaines initiatives dans le but d'aider les États à acquérir la capacité nécessaire pour fonctionner dans un système d'échange d'information international.

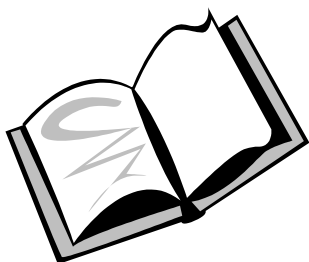
Mes projets de postdoctorat sont les suivants :

- **Projet personnel.** Je me propose d'analyser la collaboration des organisations policières nationales et internationales avec Europol. Pour ce faire, je m'inspire tout d'abord, d'une étude de cas en France qui examine les facteurs expliquant l'augmentation, depuis ces trois dernières années, du taux de participation de ces organisations avec Europol. En parallèle, j'effectue une cueillette de données (sous forme d'entrevues) auprès d'officiers de liaisons basés à Europol, de sénateurs et de d'autres politiciens français.
- **Projet avec Benoît Dupont** qui sera présenté à un colloque organisé à Ottawa par l'*Academic Council of the United Nations System* (ACUNS)
Cette étude analyse les relations entre les acteurs sous nationaux et supranationaux et les acteurs nationaux (les États). Les intérêts de ces groupes sont-ils en conflits ou en harmonie? Quels sont les impacts de chacun des acteurs sur les stratégies des autres? Et, les initiatives de chacun permettent-elles

de faire avancer ou au contraire de limiter la coopération policière? La souveraineté des États est centrale à cette lutte entre l'État et les autres acteurs. Ce projet explore donc les méthodes quant à l'établissement d'un équilibre entre le besoin de coopération internationale et le principe de souveraineté.

- **Projet avec Frédéric Lemieux** qui sera présenté au colloque organisé à Philadelphie par *The International Society of Criminology* dont le thème est : *Preventing Crime and Promoting Justice : Voices for Change*. Depuis quelques années, il appert qu'Europol aspire à devenir le maître d'oeuvre de la coopération policière européenne, outrepassant parfois le mandat qui lui a été confié. En initiant, de façon informelle et proactive, des démarches auprès des États membres, l'Office tente actuellement d'harmoniser le cadre légal de la collaboration internationale et de standardiser les procédures d'échange des informations. Toutefois, compte tenu de la diversité des ramifications des réseaux policiers et du principe de souveraineté des États, comment une organisation internationale telle qu'Europol peut améliorer et assurer l'efficacité de la coopération policière en Europe?

LES PUBLICATIONS



*Les meurtriers sexuels :
analyse comparative et nouvelles perspectives
Jean Proulx, Maurice Cusson, Éric Beauregard et Alexandre Nicole
Les Presses de l'Université de Montréal (2005)*

Qu'est-ce qui pousse un individu à commettre un meurtre sexuel? Quelles étaient les intentions du meurtrier au moment des faits? Pourquoi une agression sexuelle dévie-t-elle vers l'homicide? Cette étude, qui repose sur une analyse comparative des violeurs et des meurtriers sexuels, démontre que le meurtre sexuel dépend de la combinaison de facteurs développementaux, intentionnels et situationnels. La colère, la consommation d'alcool, la motivation sexuelle dans l'agression, le sadisme sont autant d'indices qui permettent de comprendre le meurtre sexuel.

Cet ouvrage remet en question nombre d'idées reçues sur les meurtriers sexuels. Contrairement à ce que l'on aurait tendance à croire, les sadiques ne représentent qu'une minorité de meurtriers sexuels et les violeurs ont souvent la même histoire criminelle et les mêmes troubles de la personnalité que les meurtriers sexuels. En fait, le parcours criminel des meurtriers sexuels ressemble étrangement à celui des délinquants récidivistes et il apparaît difficile de tracer un profil précis qui les identifierait hors de tout doute possible.

Théorique mais aussi pratique, cet ouvrage propose des stratégies d'enquêtes et d'interrogatoires en matière de meurtre sexuel.

Ont collaboré à cet ouvrage : Jean-Luc BACHER; Étienne BLAIS; Tony BRIEN; Élisabeth CAMPOS; Sabine CHÉNÉ; Nadège SAUVÊTRE; Michel ST-YVES.

Revue Criminologie

XXXVII (2), 2004

Délinquance et réussite

Sous la direction de Pierre Tremblay et Carlo Morselli

Certains délinquants, qu'ils soient juvéniles ou adultes, sont plus performants que d'autres dans leurs activités illégales. Dans ce numéro, les réussites délinquantes sont évaluées au regard de l'aptitude des délinquants interrogés à gagner de l'argent de manière durable par la ruse, le vol ou l'offre de biens et services prohibés ou rationnés. On trouvera dans ce numéro plusieurs études qui permettent d'apprécier les visages de la réussite délinquante. On apprendra notamment que les réussites délinquantes ne sont guère plus rares que les réussites conventionnelles et qu'elles peuvent être une source d'inspiration et d'émulation ; que plus les délinquants « travaillent » et soignent leurs délits, plus ils en tirent des bénéfices tangibles, de sorte que leurs

réussites individuelles sont effectivement « méritées » ; que c'est la qualité et non pas seulement l'étendue de leurs réseaux de co-délinquance qui contribue de manière directe à leurs réussites individuelles ; que ce sont les jeunes qui ont le moins de revenus personnels qui sont les plus motivés à être performants dans leurs activités illégales et qu'ils le sont effectivement ; que les délinquants adultes les plus enclins à la récidive sont dans certains cas les plus doués d'entre eux ; et, enfin, que ceux qui s'abstiennent de recourir à la violence réussissent moins bien que ceux qui en font un usage stratégique.

La criminalité au Québec durant le vingtième siècle

Marc Ouimet

Les Éditions de l'IQRC

Les Presses de l'Université Laval (2005)

Cet ouvrage sur les tendances de la criminalité est le premier en son genre au Québec. Il rassemble une foule d'informations, d'études et de données statistiques sur la criminalité. L'auteur poursuit trois objectifs : initier le lecteur aux modes de collection et d'interprétation des statistiques criminelles, lui fournir une base d'interprétation des statistiques criminelles, lui fournir une base d'interprétation des facteurs expliquant l'évolution des différentes catégories de crimes et présenter les données officielles détaillées de la criminalité entre 1901 et 2002. Les différents types de crimes, du meurtre à la fraude, sont analysés dans des chapitres distincts. La dernière partie de l'ouvrage présente des bilans thématiques sur la baisse de la criminalité, la délinquance des jeunes et celles des femmes.

Ce livre est rédigé de manière à être accessible à un large public étudiant. En particulier, il devrait être utile aux étudiants du cégep en sciences policières, correctionnelles ou juridiques de même qu'aux étudiants universitaires en criminologie, psycho-éducation, sociologie ou démographie.

LE COIN DES ÉTUDIANTS

Toutes nos félicitations vont aux étudiants et étudiantes dont les mémoires de maîtrise et thèses de doctorat ont été acceptés dernièrement. Nous tenons également à féliciter les directeurs de recherche respectifs pour le travail accompli.



THÈSES DE DOCTORAT

- **Renée BRASSARD** : *L'expérience et les effets de l'enfermement carcéral des femmes autochtones au Québec*

MÉMOIRES DE MAÎTRISE

- **Véronique NOËL** : *Crimes lucratifs des jeunes de la rue : réanalyse de l'impact criminogène de la rue*
- **Cindy BERNIER** : *L'environnement familial des adolescents agresseurs sexuels*
- **Guillaume LOUIS** : *De l'opacité à la transparence : les limites de l'indice de perceptions de la corruption de Transparency International*
- **Jean-François CUSSON** : *Réinsertion sociale des délinquants âgés : défis à relever*
- **Marielle BLAIS** : *La gestion des crises de violence par la police : le cas des groupe d'intervention au Québec*
- **Annie BÉLANGER** : *Les différences sexuelles en délinquance : une analyse du milieu familial*
- **Annie COULOMBE** : *Les représentations sociales du père filicide dans Allo Police de 1991 à 1995*
- **Geneviève TESSIER** : *Une étude qualitative sur la prise de décisions des commissaires de la Commission nationale des libérations conditionnelles*

Prochains débats-midis

11h45 à 13h00 Salle C- 4141

Mercredi 30 mars 2005

OUTILS DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE :
RECUEIL INFORMATISÉ DE CAS ET VILLE VIRTUELLE?

Luc HÉBERT

Réplique : **Serge Barbeau**

Mercredi 6 avril 2005

L'AFFAIRE MARIO BASTIEN EST-ELLE RÉVÉLATRICE DES CARENCES
DU SYSTÈME CORRECTIONNEL DU QUÉBEC?

Yves THÉRIAULT

Réplique : **Maurice Cusson**

Textes recueillis par Nadège Sauvêtre

Pour nous rejoindre

Centre international de criminologie comparée
Université de Montréal
Case postale 6128, Succ. Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7

Téléphone : (514) 343-7065
Télécopieur : (514) 343-2269
cicc@umontreal.ca
www.cicc.umontreal.ca

THÈSE DE DOCTORAT

Renée BRASSARD a récemment soutenu sa thèse intitulée « *L'expérience et les effets de l'enfermement carcéral des femmes autochtones au Québec* ». Le jury formé par Jean POUPART (Président du jury), Mylène JACCOUD (Directrice de recherche), Christopher MCALL (Membre du jury), Carole LÉVESQUE (Examinatrice externe) a évalué et accepté son travail le 25 février 2005.

Notre étude vise à comprendre l'expérience et les effets de l'incarcération dans les trajectoires de vie des femmes autochtones sous l'angle théorique de la sociologie compréhensive de l'expérience et des travaux français sur l'exclusion sociale. Utilisant la méthodologie qualitative, nous reconstruisons les trajectoires sociocarcérales de sept femmes autochtones au Québec ayant connu des expériences d'incarcération. Il ressort de notre étude que l'incarcération n'intervient pas au même moment dans la vie de toutes les femmes autochtones. Nous avons établi deux groupes de femmes autochtones, soit : celles qui sont peu institutionnalisées et dont l'expérience d'incarcération survient relativement tard à l'âge adulte, et celles qui ont un passé de prise en charge par les institutions et chez qui l'expérience de détention survient plus tôt à l'âge adulte.

Chez les femmes les moins institutionnalisées (c'est le cas de trois participantes), les premières incarcérations introduisent des ruptures importantes dans leur vie. Résidant pour la plupart en communauté autochtone depuis leur naissance, leur incarcération fait en sorte qu'elles doivent rompre avec leur famille, leur réseau relationnel et quitter leur appartement pour purger leur peine d'incarcération dans les centres urbains. L'expérience carcérale de ces femmes fait également ressortir le fait que le fonctionnement structurel du milieu carcéral est une barrière qui rend difficile l'accès aux différents espaces du territoire carcéral. Une des barrières qui revient de manière récurrente est la durée de la sentence (courtes sentences). Cette barrière empêche les femmes de travailler, de fréquenter l'institution scolaire et de participer aux programmes de réinsertion. En leur en interdisant l'accès, le milieu carcéral participe au maintien de leur exclusion de ces sphères.

Trois des quatre femmes autochtones fortement institutionnalisées résident depuis déjà quelques années en milieu urbain. Étant donné qu'elles ont connu de nombreux placements au sein d'institutions de contrôle au cours de leur vie, l'expérience d'enfermement s'insère dans une logique de prise en charge institutionnelle parfaitement intégrée à leur style de vie. Vivant souvent dans des conditions de grande précarité (itinérance, prostitution, surconsommation de drogues et violence), ces femmes perçoivent l'établissement carcéral comme un endroit où elles peuvent prendre un moment de pause, qui offre une occasion de se refaire une santé, ou encore, un lieu d'ancrage et d'inscription résidentielle que les milieux de la drogue, de la danse érotique et de la rue ne permettent pas. Purgeant de longues sentences, la majorité des femmes de ce groupe participent activement aux différents programmes et services offerts par l'établissement carcéral. Cependant, leur motivation ne participe pas d'une volonté d'acquérir des habiletés ou de procéder à des changements personnels, mais plutôt du désir de mieux passer le temps de détention et d'éviter l'isolement carcéral. La promiscuité avec des codétenues vivant dans des conditions de vie similaires permet d'accéder à des filières d'acteurs spécifiques (prostitution, réseau criminalisé) ou de reproduire des filières d'acteurs (prostitution, réseau de vente de drogues) identiques à celles qui prévalaient avant leur incarcération.

La distinction à faire entre les conditions de vie des participantes des deux groupes se maintient presque jusqu'au moment des expériences de détention. Les effets les plus directs du passage dans l'établissement carcéral sont produits par le stigmate du casier judiciaire et les règles d'admissibilité aux programmes de l'établissement carcéral. En effet, le casier judiciaire contribue à exclure les participantes des deux groupes du marché du travail, vient complexifier l'accès au logement et provoque la marginalisation des femmes dans leur communauté d'origine. Enfin, la détention facilite l'insertion des femmes autochtones dans des réseaux illicites et leur permet de reproduire des filières identiques auxquelles elles s'intégreront à leur sortie de prison. Le poids du pénal et du carcéral est important dans la marginalisation des participantes autochtones. Mais il doit être relativisé dans la mesure où il s'ajoute à des conditions et à un contexte de vie qui prévalaient avant la prise en charge pénale.